

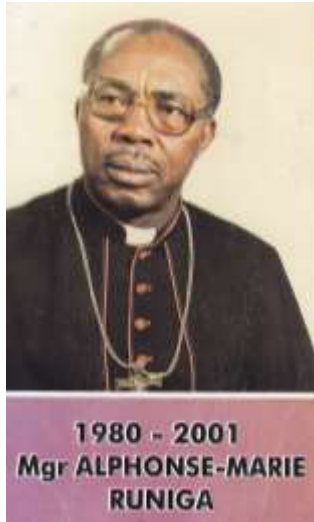
NOTRE HISTOIRE

Juillet 2000: Malteser International quitte Goma pour s'installer dans le territoire d'Aru, à Ariwara, pour un programme de l'Union Européenne/ECHO dans le cadre d'aide urgence pour le système de santé.

En Août 2000 Dr. Alfred Kinzelbach, Gestionnaire de projet de MI, et père Thierry Moyersoen, directeur de la Caritas diocésaine, se rencontrent au centre diocésain à Ugonjo pour forger une coopération.



Dr. Alfred Kinzelbach
Coordonnateur de
Malteser International à
Ariwara



On s'entend de faire de la petite pharmacie diocésaine un dépôt pharmaceutique commun avec MI pour la région, tout en coopérant avec des autres églises et structures de la société civile.

La hiérarchie du diocèse de Mahagi-Nioka, Msgr. Alphonse Runiga, en donne sa bénédiction : *« je ne connais pas des médicaments pour les catholiques, ou pour les protestants, ou pour les musulmans, je ne connais que des médicaments pour les malades »*



Père Thierry Moyersoen
Directeur de la Caritas
diocésaine à Mahagi

En Octobre 2000 le dépôt Malteser International – Diocèse de Mahagi ouvre ses portes.

Vu les difficultés d'accessibilité à l'époque entre le territoire d'Aru et le territoire de Mahagi à cause d'insécurité et la problématique des infrastructures routières reliant les deux territoires, la décision a été prise de fonctionner avec deux entrepôts à Mahagi et Ariwara, dont Ariwara devient siège social

A Ariwara le dépôt est hébergé dans un bâtiment de l'Hôpital Général d'Ariwara.



Vu de la section
magasin dans le
dépôt d'Ariwara



La section livraison aux clients au dépôt d'Ariwara

À Mahagi, le dépôt partage un bâtiment sur la route principale avec le bureau de Malteser International.



Vu de l'intérieur du bâtiment à Mahagi :
Partie droit est le bureau de Malteser International
Partie gauche et le dépôt pharmaceutique



Cathédrale de Mahagi



L'équipe du dépôt de Mahagi dans la cour.

Pour mettre en place une gestion professionnelle et pour faire évoluer le personnel, Malteser International embauche un administrateur pour le dépôt pharmaceutique dans la personne du M. Jean Louis Sumbu.

Jean Louis Sumbu rédige le premier guide de gestion et le revoit dans trois éditions. Ce document est le grand-père de notre Manuel de Procédures actuel.



Avec le retour de la paix en RDC en général et particulièrement dans les deux territoires, la politique des bailleurs, notamment de l'Union Européenne change. Avec la stabilisation, l'outil de FED reprend ; depuis 2004 le 9^{ème} FED est en préparation. En terme de médicaments, le nouveau plan national du FED envisage le système des centrales de distribution régionales (CDR) comme fournisseurs exclusives en MEG du système de santé publique. Les conditions du FED exigent que la CDR soit une asbl enregistrée.

Malteser International obtient un contrat comme partenaire exécutant du FED/MSP avec un programme d'appui au système de santé, y inclus une subvention aux médicaments pour les structures sanitaires du système de santé public.

Afin que le dépôt pharmaceutique Malteser-Diocèse puisse participer dans ce programme comme fournisseur et distributeur des médicaments subventionnés nous avons eu des longues discussions avec les consultants du FED, qui ont finalement accepté qu'on prend en charge la distribution des MEG comme avant. A ce but il fallait nécessairement changer la structure et le statut légal, il faudra devenir une ASBL.



De gauche à droite : Dr. Alfred Kinzelbach, MI, Msgr. Marcel Utembi, évêque de Mahagi-Nioka, Père Thierry Moyersoën, directeur Caritas

Une réunion entre les initiateurs (Malteser International et Diocèse de Mahagi) avec l'évêque, Msgr. Marcel Utembi s'est tenu pour son aval. Vu les perspectives de l'avenir il est d'accord de transformer le dépôt MI-Diocèse, et avec sa bénédiction on a intéressé d'autres structures de la société civile et du système de santé et les convaincu de devenir membres fondateurs et créer ainsi une Asbl.

Pour tous les travaux préparatoires on embauche comme administrateur du dépôt (en transition) un juriste en personne de M. Wilfried Njudi.

On a invité toutes les forces vives de la société civile et du système de santé pour les sensibiliser à devenir membres de l'asbl. En effet, on a trouvé 10 membres fondateurs :

- Malteser International (Allemagne)
- Diocèse de Mahagi-Nioka
- Le District Médical d'Aru, (plus tard remplacé par DPS ITURI)
- La 20^{ème} Communauté Évangélique au Centre de l'Afrique (CECA20)
- L'Église Anglicane, diocèse d'Aru
- L'Institut Panafricain de Santé Communautaire (IPASC),
- Le Collectif des Chefs de Collectivités du territoire d'Aru;
- Le Collectif des Chefs de Collectivités du territoire de Mahagi
- Le District Médical de WATSA, (plus tard remplacé par DPS HAUT UELE)
- La Communauté Évangélique à l'Intérieur de l'Afrique (CEIA, maintenant African Inland Church, AIC)



Willy Njudi élabore les statuts qui sont approuvés et adoptés lors de l'assemblée générale constitutive le 6 Avril 2006, et ainsi la « Centrale d'achat et d'approvisionnement en médicaments essentiels du Nord Ituri et Haut Uéle » (CAAMENIHU asbl en sigle) est fondée tenant son siège à Ariwara avec un dépôt secondaire à Mahagi dans la Province de l'Ituri.

L'assemblée générale aussi vote Dr. Alfred Kinzelbach comme président de son premier conseil d'administration.

La transformation définitive du dépôt en une asbl conforme aux dispositions de la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001, dénommée CAAMENIHU asbl, a été concrétisée lorsque le Ministre de la Santé Publique, par sa lettre réf. n°1250/CAB/MIN/S/0711/SY/2006 du 3 juillet 2006, a donné son avis favorable à cette association. La CAAMENIHU a obtenu sa personnalité juridique par l'arrêté n°470/2006 du 07 octobre 2006 du Ministre de la Justice. En outre, la CAAMENIHU asbl est enregistrée en date du 13 décembre 2006 au Ministère du Plan sous n°008/CAB/MIN/J/2007 du 9 janvier 2007 pour annuler et remplacer l'Arrêté n°470/2006 du 07 octobre 2006 du Ministre de la Justice.

La dernière version d'autorisation d'ouverture n°1253/20/008/2019 livrée par le Ministère de la SANTE en date du 09 janvier 2019 sur le nom de Pharmacien Jean Paul MUGISHO M.

En 2007 la Caritas diocésaine reçoit un fond et lance la construction de deux bâtiments de magasin, à Mahagi d'abord, et puis à Ariwara pour un bon fonctionnement de la CDR qui a déjà gagné de volume de distribution dans sa région de couverture bien définie.



Début de travaux de construction à Mahagi, Mai 2007



Finissage de construction à Mahagi, Septembre 2007



Inauguration et Consécration du bâtiment à Mahagi, Février 2008



Début de travaux de construction à Ariwara, Aout 2008



Bâtiment fini à Ariwara, Novembre 2008



L'équipe du dépôt d'Ariwara devant le nouveau bâtiment.

Wilfried Ndjudi nous a quitté pour Kinshasa pour des raisons personnelles et de santé, où il nous a assisté dans les différentes démarches auprès des ministères jusqu'à sa mort (que son âme reste en paix).

Le prochain administrateur général était M. Leti Agiakua. Dans son temps nous avons pu acquérir un projet de la délégation de l'Union Européenne, qui nous a permis de déloger le centre d'information et éducation dans la lutte contre SIDA (CIELS) dans un bâtiment à eux et récupérer l'espace de stockage, de construire une salle de service de livraison, et d'améliorer l'infrastructure.



Salle de livraison fini à Ariwara,
Février 2011

En Mai 2010 le triste nouvelle nous parvient que le Père Thierry Moyersoen, en retraite en Belgique depuis Janvier 2009, est décédé. Il était un des grand-pères de la Caamenihu, sans lui nous ne pourrions pas écrire cet histoire-ci ! Que son âme reste en paix.



Père Thierry
Moyersoen
+ 19 Mai 2010

En 2013 des grands changements ont eu lieu au sein de la CDR. Le PCA Dr Alfred Kinzelbach, MI, a cédé le flambeau à monsieur l'Abbé Prosper Rugamba, directeur de la Caritas diocésaine et représentant du Diocèse Mahagi-Nioka comme deuxième PCA de la CDR.



Abbé Prosper Rugamba,
directeur Caritas diocésaine

En 2014, un audit financier et organisationnel diligenté par le conseil d'administration a relevé un disfonctionnement au sein de l'association qui a obligé le PCA et les membres fondateurs de prendre des grandes décisions.

Depuis 2015, avec un changement dans les statuts, nous avons un directeur général en personne du Pharmacien Jean Paul Mugisho Murhula.

Malteser international à Ariwara avec ses différents projets comme notre meilleur client a continué de soutenir substantiellement la CDR qui avait régressé avec un résultat annuel négatif.



À côté d'un service amélioré aux structures de la région de couverture de la CDR, la CAAMENIHU a pu fidéliser des clients hors rayon, elle a fait un effort de gagner des autres CDR comme clients, et d'acquérir le marché des autres programmes. Ainsi dans sept ans, le chiffre d'affaire a doublé, ainsi que le fond de roulement ; le résultat annuel est arrivé à des montants substantiels. Avec des importations de l'Europe selon les exigences du PNAM et un taux de

satisfaction de plus de 90% nous sommes si non de jure mais de facto 4^{eme} porte d'entrée reconnue des médicaments en RDC.

M. l'Abbé Prosper Rugamba ayant renoncé à un nouveau mandat, l'assemblée générale réélit le Dr Alfred Kinzelbach à la présidence du conseil d'administration.

Le succès a eu néanmoins des conséquences : L'espace de stockage est devenu trop serré, surtout avec les services d'entreposage pour le Fond Mondial.

Vu les contraintes pressantes les membres fondateurs décident en 2018 de déplacer le siège social d'Ariwara à Aru pour des raisons stratégiques, d'espace et de logistique.

L'AG décide de vendre la parcelle d'Ariwara acquise en 2012, et en 2019, la CAAMENIHU s'est doté d'une parcelle de 5 Hectares à Aru, vers le quartier Essefe.

L'assemblée générale également approuve les plans du bâtiment et de financer la construction par les fonds propres de l'association, et en janvier 2020, les travaux commencent sur le terrain propre de l'association. La pose de première pierre se tenait en Février 2020.



Pose de première pierre par l'Administrateur du Territoire d'Aru, 14.2.2020



Le Secrétaire général de la Fedecame, M, Jean Claude Deka Lundu (à gauche) avec Dr. Alfred Kinzelbach, PCA, lors de la pose de première pierre, 14.2.2020



Atelier de développement du plan stratégique à Arua Mars 2021. De gauche à droite : Ph. Jean Paul Mugisho, DG, Udaga Wathum, responsable comptoir Mahagi, Alphonse Alidra, membre CA, Ph. Adelin Aksanti, RCQ, Baba Atseko, membre CA, Joel Agamile, responsable comptoir Ariwara, Dr. Justin Sauter, consultant, Dr. Alfred Kinzelbach, PCA, Ph. Lyna Nyrber, directeur technique, Abbé Prosper Rugamba, membre CA.

En 2021, devant tous les indicateurs de croissance, la CDR a senti qu'il faudrait baser la gestion sur des stratégies bien fixés, d'où le premier plan stratégique a été élaboré sous l'égide d'un consultant, Dr. Justin Sauter.

Les sept axes stratégiques définis portent déjà des fruits : la CAAMENIHU est devenu membre de QUAMED, elle fait la cogestion des projets avec d'autres partenaires, la vente des équipements et la maintenance suit son chemin comme fixé, l'effectif du personnel continue à augmenter.

Fin 2021, la CAAMENIHU a acheté un terrain d'un hectare et demi dans le territoire de Mahagi pour la future construction de son dépôt secondaire

Sur demande du PNAM l'Asbl accompagne en ce jour un dépôt à Buta dans la création d'une Asbl et puis d'une CDR pour la province du Bas Uélé.



Avril 2022 : la construction est terminée à 95%. Le nouveau bâtiment, prêt à utiliser en Mai, n'offre pas seulement un espace de stockage de 12 000 m³, mais aussi des bureaux et d'autres services connexes (laboratoire contrôle qualité, contrôle qualité d'eau, ...).

Le déménagement est prévu fin Mai 2022.

Il est notre fierté qu'on a achevé cette œuvre avec notre propre fond seul!



Entrée principale et bureaux
Mars 2022



Magasin principal
Mars 2022



Étage bureaux
Mars 2022



Salle de Laboratoire
Mars 2022

Prochainement nous allons présenter les photos de l'inauguration...